

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4794 - LUNDI 15 JUILLET 2024

FOOTBALL

Quarante jeunes sélectionnés pour intégrer l'Académie Alima

La toute première promotion de quarante adolescents sélectionnés pour intégrer l'Académie Alima a été présentée, le 11 juillet à Brazzaville, au terme d'une campagne de détection à laquelle 7265 jeunes de plusieurs localités du pays ont participé.

Selon le président de cette école de football, Blaise Matuidi, ces jeunes vont rejoindre l'académie en octobre prochain. Ils bénéficieront d'un hébergement pour un suivi scolaire couplé à un programme d'entraînement régulier avec des coaches nantis d'une grande expérience.

Page 16

Les jeunes joueurs et les organisateurs



TRANSPORT PUBLIC

Un décret réglemente l'activité des mototaxis



Le gouvernement a pris une série de mesures portant réglementation de

l'activité de transport public de passagers par motocycle. Une décision

visant à mettre de l'ordre dans ce secteur en plein essor qui obéit aux règles de sécurité routière et de santé. L'exercice de cette activité spécifiquement réservée aux personnes de nationalité congolaise ayant 18 ans révolus n'est autorisé que dans les périphéries des grandes villes, dans les communautés urbaines dépourvues de toute autre forme de transport en commun et dans les zones rurales, stipule le décret signé par le Premier ministre, le 9 juillet.

Page 4

GUERRE EN UKRAINE

La colombe Orban jusqu'où ?



La mission que s'est donnée le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, d'œuvrer au rapprochement des vues entre les belligérants du conflit ukrainien en fait un homme seul, mais qui semble mieux percevoir le dan-

ger à venir. Et c'est peu dire quand on observe les tractations en cours au sein des puissances militaires de notre temps : Etats-Unis, Russie, Chine, pour ne citer que ces trois-là.

Page 9

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le gouvernement communique sur le nouveau dispositif

Le ministre délégué à la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a lancé, le 12 juillet à Brazzaville, la campagne de vulgarisation de la récente loi sur l'orientation de la réforme de l'État. Une sensibilisation qui devra permettre une meilleure appropriation du nouveau dispositif organisationnel et stratégique de la réforme.

Page 3



Éditorial

Double braconnage

Page 2

ÉDITORIAL

Double braconnage

Aussi longtemps qu'ils s'entêteront à bâtir leur bonheur sur le malheur des espèces animales protégées, les délinquants fauniques s'exposeront à la rigueur de la loi. En République du Congo, la préservation des écosystèmes naturels est un engagement des pouvoirs publics que nul n'a le droit d'enfreindre impunément.

C'est en application de ces dispositions, entre autres, que s'enchaînent les procès impliquant des individus soupçonnés de trafic d'objets prélevés sur les carcasses d'animaux illégalement abattus, quand ce ne sont ces espèces elles-mêmes. En l'occurrence les tribunaux ont la main lourde puisque les peines encourues par les coupables associent de la prison ferme au paiement de fortes amendes.

Ceci dit, l'administration en charge de la protection de la faune doit être vigilante pour ne pas tomber dans le double piège qui peut lui être tendu. De source non négligeable, il s'avère qu'un trafic d'influence est au cœur de la traque des braconniers et autres receleurs. Une sorte de braconnage dans le braconnage où, au lieu d'œuvrer à la vulgarisation des textes interdisant la chasse sauvage, des éco-gardes et associés attirés par l'appât du gain poussent à la faute avant de s'interposer comme les défenseurs de la cause animale.

Le fait étant connu mais rarement dénoncé sur la place publique, il revient désormais aux services habilités de la gestion forestière, de la sécurité et de la justice de s'intéresser de plus près aux circonstances de dénonciation et d'interpellation des délinquants fauniques présumés. Question de savoir si ces derniers ne font pas quelques fois les frais de bandes organisées en réseaux plus motivés par de l'argent gagné sur leur dos que réellement par la lutte contre le crime de braconnage.

Les Dépêches de Brazzaville

RECHERCHE MÉDICALE

La FCRM sollicite des allègements fiscaux

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), la Pre Francine Ntoui, a conféré, le 11 juillet à Brazzaville, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, à qui elle a sollicité l'appui et l'accompagnement de la chambre haute du Parlement pour que sa structure bénéficie des allègements fiscaux.



Pierre Ngolo (à droite), échangeant avec Francine Ntoui et sa suite/Adiac

La FCRM est une institution privée indépendante qui œuvre dans la recherche scientifique et médicale pour le bien du peuple. Au regard du rôle crucial qu'elle joue au Congo, la Pre Francine Ntoui est allée présenter au président du Sénat, Pierre Ngolo, les activités que le FCRM mène depuis un moment dans la recherche médicale. Des réalisations et initiatives qui font partie de la promotion de la santé publique et de la recherche médicale au Congo.

La chercheuse a saisi l'occasion pour transmettre ses doléances auprès du président de la chambre haute afin qu'il mène le plaidoyer auprès du gouvernement pour que la FCRM bénéficie de quelques al-

lègements mais aussi et surtout qu'elle soit reconnue d'utilité publique.

« Il est très important que les décideurs politiques soutiennent notre initiative, parce que la FCRM est un instrument au service de la population, étant donné qu'elle fait partie de l'arsenal de la réponse aux besoins de recherche au Congo. Pour ce faire, nous avons besoin du soutien politique et stratégique pour que nous bénéficions d'un accompagnement multiforme de l'Etat », a souligné la Pre Francine Ntoui.

Consciente du travail que son organisation fait au profit du pays et de sa population, la chercheuse estime que les pouvoirs publics

doivent prêter une attention particulière à son organisation professionnelle en lui accordant des allègements fiscaux. « La FCRM forme les étudiants congolais sans payer un seul sou, alors que l'encadrement d'un étudiant en cycle de doctorat coûte plus de 10 millions FCFA minimum. Nous les formons aux techniques de pointe mais avec des équipements et réactifs importés qui nous coûtent cher du pont de vue fiscalité. Cependant, si nous sommes reconnus d'utilité publique par les décideurs, nous allons bénéficier d'un accompagnement de l'Etat en termes d'allègements fiscaux », a conclu la Pre Francine Ntoui.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

RÉFORME DE L'ÉTA

Le nouveau cadre légal vulgarisé

Le ministre délégué à la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a lancé, le 12 juillet à Brazzaville, la campagne de vulgarisation de la récente loi sur l'orientation de la réforme de l'État. Réunissant les agents et cadres sous tutelle, l'atelier de sensibilisation vise à permettre une meilleure appropriation du nouveau dispositif organisationnel et stratégique de la réforme.

La loi relative à l'orientation de la réforme de l'État (n°4-2024 du 24 avril 2024) définit les concepts de la gouvernance tels que l'autorité de l'État, la modernisation de l'État, la participation, la planification, la performance, la transparence, la responsabilité, la redevabilité qui représentent son fondement. Son champ d'action est vaste et transversal, couvrant l'administration publique, les entreprises d'État et les institutions.

En élaborant cet outil, les autorités entendent moderniser l'organisation et le fonctionnement de l'entité étatique. Pour le ministre Luc Joseph Okio, le nouveau cadre légal en matière de la réforme de l'État incarne la vision politique du président de la République, réaffirmant son engagement en faveur d'une restructuration qualitative des entités publiques. « Elle vise à mettre fin à la fragmenta-



La photo de famille des officiels/Adiac

tion des réformes et à transformer les services publics en entités plus efficaces, transparentes, innovantes et orientées vers les besoins des citoyens tout en améliorant la gestion des res-

sources humaines et matérielles et la satisfaction des citoyennes et citoyens », a assuré le ministre Luc Joseph Okio.

À travers ses structures de suivi de la mise en œuvre, à

l'exemple de la commission nationale et des comités des réformes des institutions, ce processus constitue une garantie pour la mise en œuvre du Plan national de développement. Cette lé-

gislation est considérée comme essentielle pour adopter une approche cohérente et performante dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des réformes, en lien avec les recommandations du quatrième séminaire gouvernemental tenu à Brazzaville, du 16 au 18 mai 2022.

Précisons que le Congo a élaboré plusieurs outils liés à la modernisation des secteurs publics.

Outre la loi, le système national de suivi-évaluation a été adopté dans le but de renforcer la transparence, l'efficacité, la redevabilité et la responsabilité en matière de gouvernance publique au Congo. Les experts nationaux ont planché depuis sur un programme de renforcement des capacités censé contribuer à la vulgarisation de la culture de suivi-évaluation, la gestion axée sur les résultats, la bonne pratique administrative à tous les niveaux.

Fiacre Kombo

« Elle vise à mettre fin à la fragmentation des réformes et à transformer les services publics en entités plus efficaces, transparentes, innovantes et orientées vers les besoins des citoyens tout en améliorant la gestion des ressources humaines et matérielles et la satisfaction des citoyennes et citoyens »

LE FAIT DU JOUR

La territoriale

De douze à ce jour, le Congo comptera très prochainement quinze départements avec l'approbation par le Conseil des ministres, le 3 juillet, d'une batterie de projets de loi redéfinissant notamment le ressort territorial des Plateaux, du Pool, de la Cuvette et de la Likouala. Ces entités administratives seront de ce fait démembrées pour donner naissance à trois nouveaux départements : Nkéné-Alima, Djoué-Léfini, Congo-Oubangui.

Comme dans un champ agricole, en élargissant le périmètre du terrain occupé, on multiplie par X l'investissement répondant à la tâche à accomplir. Par cette décision, le gouvernement poursuit l'objectif de rapprocher l'admini-

stration des citoyens mais il va devoir pour cela mettre la main à la poche afin de doter les futures nouvelles circonscriptions – et elles sont nombreuses – des subsides nécessaires pour répondre aux missions qui leur sont assignées.

En termes d'infrastructures de base, il saute aux yeux que l'effort demandé à l'État est énorme. Si dans le meilleur des cas, les chefs-lieux des départements existants sont reliés par une route asphaltée au départ des principaux axes, les connexions intermédiaires à l'intérieur des départements posent de sérieux problèmes. Dans le même ordre d'idées, les importants travaux engagés en rapport avec l'expérience des municipalisations accélérées (2004-2016) n'ont pas tous

été achevés. Il importe de s'en occuper à nouveau.

Il va de soi que les localités de Gamboma, Odziba et Mossaka, nouvelles capitales des départements en création, abriteront désormais tous les services déconcentrés de l'État, peut-être une bonne occasion pour les quinze grandes circonscriptions de commencer l'expérimentation tant souhaitée de l'administration territoriale. Elle est envisagée dans le but de mieux gérer les flux de fonctionnaires en trop grande quantité à Brazzaville et Pointe-Noire au détriment de l'hinterland.

Parmi les conséquences directes du découpage territorial proposé figure sans doute aussi le sort des circonscriptions électorales. Leur nombre

est appelé à grossir du fait de cet impératif. Ceci expliquant cela, l'administration publique attend elle aussi d'accueillir les nouveaux préfets de département, sous-préfets, secrétaires généraux et maires avec l'idée qu'à leurs postes, ils œuvreront tous à accomplir avec succès la noble mission de faciliter la relation entre l'administration et les administrés.

C'est écrit plus haut : comme dans un champ de plantation, en agrandissant le rayon du périmètre à déboiser, on s'attend à dépenser plus d'énergie et à miser sur la performance pour que cet effort supplémentaire soit notablement récompensé. Les Congolais en attendent beaucoup.

Gankama N'Siah

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un décret réglemente l'activité des mototaxis

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans un décret datant du 9 juillet, a réglementé l'activité de transport public de personnes par motocycle, en République du Congo. Un texte assez contraignant qui réserve le sous-secteur aux personnes de nationalité congolaise, sans distinction de genre.

Finis l'imbroglie autour de la gestion du transport public de passagers par motocycle en République du Congo. Désormais, les conducteurs savent à quoi s'en tenir. « L'activité de transport public de passagers par motocycle obéit aux règles de sécurité routière et de santé. L'exercice de transport public de passagers par motocycle est autorisé dans les périphéries des grandes villes, dans les communautés urbaines dépourvues de toute autre offre de transport en commun et dans les zones rurales », peut-on lire dans le décret du chef du gouvernement, précisant que tout motocycle utilisé dans le transport public de passagers doit être immatriculé, assuré et soumis à un contrôle technique périodique.

Selon ce document, tout motocycle utilisé dans le transport public des passagers doit disposer de deux casques dont un pour le conducteur et un autre pour le passager. Il doit également se munir d'un désinfectant pour le casque des usagers

et d'une trousse sanitaire, pour les premiers soins, en cas d'accident.

« Tout conducteur de motocycle utilisé pour l'exercice de l'activité de transport public de passagers doit avoir 18 ans révolus ; être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie A1, pour les tricycles, et de la catégorie A, pour les motocycles à deux roues, en cours de validité ; être détenteur d'un certifi-

cat de capacité, pour le transport public de passagers ; être détenteur d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par la collectivité concernée ; avoir un gilet fluorisant numéroté », détaille le décret.

Le même texte interdit au conducteur de motocycle à deux places de transporter plus d'une personne ; de rouler à une vitesse supérieure à 50 kilomètres à l'heure ; de trans-

porter un passager en position « amazone ». « L'exercice de profession de conducteur de motocycle dans le transport public des passagers est spécifiquement réservé aux personnes de nationalité congolaise, sans distinction de genre. L'exploitation de cette profession est spécifiquement réservée aux groupements d'intérêt économique, aux entreprises et autres groupements profes-

sionnels, détenteurs d'un agrément délivré par un arrêté du ministre chargé des Transports terrestres », a précisé Anatole Collinet Makosso.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, instruit les collectivités locales à prendre, en tant que de besoin, des textes spécifiques pour réglementer les matières relevant de leur compétence, s'agissant du transport par motocycle. Toutefois, le non-respect des dispositions du présent décret expose le contrevenant au paiement des amendes et/ou à sa suspension à l'exercice de l'activité, conformément à la réglementation en vigueur, a prévenu le chef de l'exécutif.

Est concerné par ces mesures, tout véhicule à deux roues avec ou sans side-car pourvu d'un moteur à propulsion de cylindrée supérieure à cinquante centimètres cubes, y compris les tricycles pourvus d'un système de vitesse à embrayage, exerçant le transport à titre lucratif de passagers.

Parfait Wilfried Douniama

« Tout conducteur de motocycle utilisé pour l'exercice de l'activité de transport public de passagers doit avoir 18 ans révolus ; être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie A1, pour les tricycles, et de la catégorie A, pour les motocycles à deux roues, en cours de validité ; être détenteur d'un certificat de capacité, pour le transport public de passagers ; être détenteur d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par la collectivité concernée ; avoir un gilet fluorisant numéroté »

INVESTISSEMENT PRIVÉ

Plus de 255 milliards FCFA à investir dans des petits projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 10 juillet à Brazzaville, sous la direction de son président, Athanase Ngassaki, sa première session ordinaire annuelle. Sur les vingt-deux dossiers examinés, des titres d'agrément ont été accordés à vingt sociétés, représentant un potentiel d'investissement global de plus de 255 milliards FCFA.

Pour sa première session 2024, la CNI a statué sur vingt-deux dossiers d'agrément sollicités par des investisseurs. Au nombre de ceux-ci, vingt-et-un dossiers étaient nouveaux et un seul en réexamen. A l'issue des travaux, la CNI a attribué des agréments définitifs à onze entreprises ayant rempli toutes les conditionnalités et des agréments provisoires à neuf autres. Une seule candidature a été ajournée pour n'avoir pas rempli les critères d'éligibilité.

Les entreprises accréditées prétendent investir dans divers secteurs d'activités, en vue d'impulser la dynamique économique nationale et contribuer à sa diversification. Les entreprises adjudicatrices projettent investir dans les secteurs de l'élevage, du bâtiment et des travaux publics, des transports, des services, des télécommunications, de l'industrie, de l'industrie alimentaire et de l'industrie métallurgique.

Si tous ces projets viendraient à se réaliser, ils re-



Les membres de la CNI lors des travaux/Adiaciales.

présenteront un investissement global de plus de 255 milliards FCFA pour 4 123 emplois directs à créer.

Ayant obtenu leurs agréments d'investissement, ces sociétés vont désormais bénéficier des allègements et des avantages particuliers

de la part du gouvernement, tel que cela est prévu dans la charte des investissements. Les privilèges résultant de ces facilités portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres faveurs fiscales spé-

ciales.

Conformément à la même charte d'investissements, les sociétés accréditées sont tenues de recruter prioritairement le personnel congolais et doivent l'immatriculer à la sécurité sociale. Le même texte oblige ces entreprises

de transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir la diversification économique.

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Athanase Ngassaki, président de la CNI, a estimé que cette rencontre était « un moment déterminant pour lequel l'Etat s'engage à créer des conditions indispensables pour le développement de l'entreprise ». Il a, à cet effet, invité les participants à travailler avec détermination et responsabilité.

Notons que la CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations publiques et privées, ainsi que de quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Quatorze élèves passent le concours d'entrée aux lycées d'Abidjan

Les meilleurs élèves des classes de terminale de l'Enseignement technique et professionnel ayant réalisé de bons résultats pendant l'année scolaire 2023-2024 ont passé, le 13 juillet à Brazzaville, le concours d'entrée aux classes préparatoires technologiques des sciences industrielles des lycées techniques d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le concours a été organisé en une seule journée sur trois matières : les mathématiques, la physique et les sciences industrielles. Quatorze impétrants issus des séries E, F2, F3 et F4 ont été concernés sous la supervision de la partie ivoirienne.

Le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Enseignement technique, la Formation professionnelle et de l'Apprentissage de la Côte d'Ivoire, Jean Arnaud Kouakou N'goran, a indiqué que les copies seront corrigées à Abidjan. Les admis bénéficieront d'une formation de deux ans en Côte d'Ivoire avant de poursuivre pendant trois ans leurs études d'industrie et d'ingénierie dans les grandes écoles au niveau international.

Les épreuves ont été lancées par le directeur de cabinet du ministre



Les candidats au concours /DR

de l'Enseignement technique et professionnel, David Anga. Il a exhorté les candidats à vaincre la peur et à considérer ce concours au même titre que les compositions de classe. David Anga a émis à cette même occasion le souhait aux autorités que ce genre de concours, qui est une première du genre, soit organisé chaque année au Congo.

Notons que prélude à ce concours, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Touré Maman Koné, en

compagnie de sa délégation, a été reçu en audience par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa. L'entretien a porté sur la concrétisation des accords signés dans ce domaine entre les présidents du Congo et de la Côte d'Ivoire portant sur le renforcement de la coopération et sur l'établissement de nouveaux partenariats.

Lydie Gisèle Oko

SOLIDARITÉ

Une nouvelle équipe à la tête du club Rotaract de Brazzaville

Lors d'une soirée spéciale organisée le 12 juillet, il s'est tenu la cérémonie de passation de collier du club Rotaract de Brazzaville. La nouvelle équipe qui sera conduite par Ange Brel Boukongongou souhaite poursuivre la dynamique et lancer des projets impactants.

Le comité entrant 2024-2025 du club Rotaract de Brazzaville est, en effet, composé de cinq membres, à savoir Romarick Rodia Okira, Frankel Nzatsy, Casi Nouni et Chance-Dominique Loembat. Des responsables de commissions ont été aussi présentés. Ils se sont tous engagés à être au service de la communauté à travers le thème « La magie du Rotary ».

Ange Brel Boukongongou croit pleinement à l'engagement des autres membres ainsi qu'à la contribution de tous les membres du Rotary. « C'est avec une grande émotion que je me tiens devant vous ce soir. Nous avons le plaisir de partager ce moment avec des personnes exceptionnelles. Aujourd'hui, nous sommes plus que motivés à poursuivre notre mission et lancer des nouvelles initiatives qui nous permettent de réaliser avec succès tous nos projets. Pour cette année, nous compterons sur l'apport des partenaires afin de maximiser et promouvoir l'image du club et réaliser nos projets phares », a-t-il indiqué avant de retracer l'histoire de ce club. Cet instant de passage à témoin qui



Les membres du bureau Adiac

s'est déroulé dans un esprit de cohésion a permis à la nouvelle équipe de présenter son programme pour les prochaines années. Cette passation de collier symbolise la poursuite des actions du club.

Notons que le bureau sortant dirigé par Romarick Rodia Okira a présenté le bilan de son mandat. Il ressort

de cette mandature du club Rotaract de Brazzaville (2023-23) que toutes les initiatives tournaient autour du recrutement et de la formation des membres. Cette équipe a également mené des actions sociales dans plusieurs localités dont Brazzaville, Nkayi et Dolisie.

Rude Ngoma

CAMEROUN

Ebolowa accueille la 15^e foire transfrontalière d'Afrique centrale

La quinzième édition de la Foire transfrontalière annuelle d'Afrique centrale a été lancée le 12 juin, à Ebolowa, dans la région du Sud du Cameroun.

Organisée par le Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale, la foire se tient jusqu'au 21 juillet concomitamment à Ebolowa, à Bitam dans le Nord du Gabon et à Ebebiyin en Guinée équatoriale. Elle ambitionne de booster le commerce et de promouvoir le développement socio-économique dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui vise à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires pour dynamiser le commerce intra-africain.

Selon les organisatrices, une vingtaine de pays et près de 25 000 visiteurs sont attendus à la foire qui comprend des expositions commerciales, des ateliers de formation au commerce et des rencontres B2B pour promouvoir des partenariats.

CAMEROUN

Ebolowa accueille la 15^e foire transfrontalière d'Afrique centrale

La quinzième édition de la Foire transfrontalière annuelle d'Afrique centrale a été lancée le 12 juin, à Ebolowa, dans la région du Sud du Cameroun.

Organisée par le Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale, la foire se tient jusqu'au 21 juillet concomitamment à Ebolowa, à Bitam dans le Nord du Gabon et à Ebebiyin en Guinée équatoriale. Elle ambitionne de booster le commerce et de promouvoir le développement socio-économique dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui vise à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires pour dynamiser le commerce intra-africain.

Selon les organisatrices, une vingtaine de pays et près de 25 000 visiteurs sont attendus à la foire qui comprend des expositions commerciales, des ateliers de formation au commerce et des rencontres B2B pour promouvoir des partenariats.

Xinhua

CANAL DE SUEZ

L'Égypte espère reconquérir les transporteurs

Les revenus du canal de Suez qui appartient à l'Égypte ont été considérablement réduits en raison du détournement du transport maritime international pour éviter le risque d'attaques des Houthis du Yémen en mer Rouge.

Le canal qui voit transiter 12 % du commerce mondial est une source cruciale de devises pour l'Égypte, un pays toujours aux prises aux difficultés économiques persistantes.

Selon un communiqué publié le 8 juillet par la Banque centrale d'Égypte (CBE), les recettes du transit par le canal de Suez ont enregistré une baisse considérable de 57,2 % d'une année sur l'autre pour atteindre 959,3 millions de dollars au premier trimestre 2024, ou troisième trimestre de l'exercice 2023/2024, qui a commencé en juillet 2023. Le communiqué a également précisé que les recettes du transit via le canal se sont élevées à 5,8 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023-2024, contre 6,2 milliards au cours des mêmes mois de l'exercice précédent. De même, a ajouté la banque centrale, au cours de la même période, le tonnage net a diminué de 15,6 % pour atteindre 944,9 millions de tonnes, avec une baisse du nombre de navires en transit de 11,5 %.

D'après le communiqué de la CBE, «ces baisses proviennent

principalement des perturbations du trafic en mer Rouge, qui ont contraint plusieurs compagnies maritimes commerciales à détourner leurs navires».

Depuis novembre dernier, le groupe des Houthis du Yémen a attaqué à plusieurs reprises des navires en mer Rouge qui, selon lui, avaient des liens avec Israël, en signe de solidarité avec les Palestiniens soumis aux attaques de

Les géants du transport maritime international, notamment Maersk, Hapag-Lloyd, Evergreen Line et Mediterranean Shipping Company, ont redirigé certains de leurs navires via le cap de Bonne-Espérance, en Afrique du Sud, au lieu du canal de Suez pour des raisons de sécurité.

En juin, Maersk a indiqué que

«moyenne de 40 % des coûts de carburant par rapport à la navigation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden», a-t-il ajouté.

Outre les géants mondiaux du transport maritime, les hommes d'affaires locaux ont également souffert de la crise de la mer Rouge. Ainsi de Khaled Tony, qui importe des machines d'impression lourdes des pays asia-

«J'ai signé des contrats avec de nombreuses usines l'année dernière, mais je n'ai pas pu livrer leurs commandes dans les délais et j'ai dû payer des pénalités pour non-respect des contrats», a-t-il déclaré à Xinhua.

Samar Hamed, 60 ans, qui habite dans la région du canal, a pour sa part souligné que la population locale qui dépend du canal pour subvenir aux besoins familiaux souffre elle aussi du fort déclin des activités maritimes et portuaires, car, a-t-il noté, *«le canal de Suez constitue une source de revenus majeure pour de nombreuses familles qui vivent le long du canal»*.

Pour reconquérir les transporteurs, l'Autorité égyptienne du canal de Suez (SCA) a renforcé ses incitations financières, avec notamment une réduction allant jusqu'à 75 % des frais de transit normaux pour les navires jusqu'à la fin de l'année. La SCA avait précédemment annoncé, en octobre dernier, sa décision d'augmenter les frais de transit de 5 à 15 % à compter du 15 janvier 2024.

Xinhua

«J'ai signé des contrats avec de nombreuses usines l'année dernière, mais je n'ai pas pu livrer leurs commandes dans les délais et j'ai dû payer des pénalités pour non-respect des contrats»,

Tsahal dans la bande de Gaza.

De son côté, Waleed Gaballah, membre de l'Association égyptienne pour l'économie politique, les statistiques et la législation, a averti qu'avec la poursuite des attaques des Houthis, la circulation dans le canal de Suez sera constamment entravée, ce qui pourrait aggraver encore les difficultés économiques de l'Égypte.

pages, nos navires et les cargaisons de nos clients, nous avons continué à naviguer autour du Cap de Bonne-Espérance, ajoutant environ 4 000 milles à la longueur totale du voyage, ce qui a entraîné une durée de voyage plus longue et des dépenses opérationnelles plus élevées» «Nous connaissons actuellement une augmentation

tiques et qui a déclaré que son activité a été considérablement affectée.

Il s'est notamment plaint du fait qu'il devait transporter des équipements légers par voie aérienne à des coûts élevés, tandis que le transport maritime, qui emprunte des itinéraires plus longs, engendre-lui aussi des coûts de transport et d'assurance élevés.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/07/BCH/SG/DL/SMG-2024 RELATIF AU TRAVAUX A LA VITROPHANIE, LA SIGNALÉTIQUE DES AGENCES BCH DE BRAZZAVILLE, L'IMPRESSION DES DEPLIANTS ET FLYERS PERSONNALISÉS AINSI QUE D'AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés pour l'année 2024, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) envisage d'engager les travaux relatifs à la vitrophanie, aux signalétiques de ses Agences de Brazzaville, à l'impression des dépliants et des flyers personnalisés ainsi qu'à d'autres supports de communication.

A cet effet, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) invite par le présent avis d'appel d'offre, les entreprises qualifiées et intéressées, à prendre connaissance des spécifications et conditions requises, et à présenter leur soumission. Pour y participer, les soumissionnaires sont informés la disponibilité du cahier de charge, moyennant le règlement des frais de soumission en espèce de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA non remboursables, auprès du Département de la Logistique, au siège de la Banque.

Le présent avis d'appel d'offres est compartimenté en deux (02) lots ci-après, dans lesquels les soumissionnaires peuvent, soit postuler sur un (01), soit pour l'ensemble. Il s'agit de :

- Lot n° 1 : la vitrophanie en micro perforé et les signalétique des agences BCH de Brazzaville ;
- Lot n° 2 : L'impression des dépliants et des flyers personnalisés et d'autres supports de communication.

Les propositions des soumissionnaires doivent parvenir au

plus tard le 26 juillet 2024 à 15 heures précises et seront déposées au bureau d'Ordre Central du siège de la BCH, sis :

BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
Avenue Amilcar Cabral, BP.987 – Brazzaville République du Congo.
Tél. +242 06 735 40 40 / 06 735 41 41

Une visite obligatoire des sites abritant le siège et les agences aura lieu dans la période du 15 au 19 juillet 2024, à partir de onze (11) précises.

Conformément aux procédures internes en matière de passation de marché, les soumissions seront ouvertes en deux phases distinctes au siège de la Banque, dont la première se fera en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit et signé du dirigeant de l'entreprise. Quant à la seconde phase, elle portera sur une analyse technique des offres proposées.

Il est rappelé que les offres déposées après la date fixée ne seront pas acceptées.

Brazzaville, le 11 Juillet 2024
Le Directeur Général

FÉDÉRATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE D'AFRIQUE

Le deuxième congrès ouvert à Brazzaville

Le deuxième congrès des associations et amicales des anciens enfants de troupe (AET) d'Afrique, couplé à la célébration de la 15^e édition de la Journée de l'AET du Congo, a été ouvert le 12 juillet, à Brazzaville, sur le thème « L'unité des AET d'Afrique et le développement socio-culturel du continent ».

Organisées par l'association des AET du Congo, les assises de Brazzaville mettent sur la table l'ambition partagée des congressistes de servir davantage leurs pays respectifs et le continent africain; l'engagement à relever des défis pour le développement des sociétés africaines et à impacter durablement ainsi que de façon positive l'avenir de l'Afrique tout entière.

L'objectif est d'examiner et d'adopter les documents recueurs de la Fédération des AET d'Afrique, notamment ses statuts et son règlement intérieur. Les participants au congrès vont également, de façon consensuelle et fraternelle, désigner l'équipe dirigeante de l'organisation pour un mandat dont il leur faudra déterminer la durée.

« C'est en cela surtout que le II^e congrès des Associations et amicales des AET d'Afrique fera date dans nos mémoires et dans celles des plus jeunes générations d'AET africains », a indiqué le président des AET du Congo, président de la Fédération des amicales des AET d'Afrique, Rémy Ayayos Ikounga. Il a précisé qu'il leur reviendra aussi de donner un contenu



Le président de la Fédération des amicales des AET d'Afrique posant avec les congressistes/Adiac

novateur aux projets futurs que tous souhaitent réaliser ensemble. « Et c'est pour cette raison qu'il nous a paru opportun d'inviter l'AET Sergine Mbaye-Thiam, ancien ministre du Sénégal, pour nous partager une importante réflexion sur les enjeux de la formation des enfants de troupe à l'horizon 2065 du calendrier de l'Union africaine », a-t-il renchéri.

Histoire des écoles africaines d'enfants de troupe

Les écoles d'enfants de troupe ont été instituées par Louis XV, dès 1766, sous l'appellation d'écoles philanthropiques. Ce

n'est que durant l'entre-deux-guerres que l'institution des enfants de troupe s'implante en Afrique, dans l'empire colonial français. L'histoire de ces écoles militaires du continent noir destinées aux enfants de troupe se décompose en cinq étapes. On distingue : les écoles d'Afrique du Nord, dès le XIX^e siècle ; les écoles d'enfants de troupe, dès 1923 ; les écoles militaires préparatoires d'Outre-mer, dès 1956 ; les écoles militaires préparatoires indépendantes, en 1960 ; les lycées et prytanées militaires, depuis 1979.

De même, ces écoles vont connaître un changement au

fil des années, à l'exemple de l'école indigène d'enfants de troupe en Afrique équatoriale française-Cameroun créée en 1946, actuelle Ecole militaire préparatoire général Leclerc. En septembre 1954, une nouvelle réforme est apportée dans l'enseignement militaire, avec la publication du décret abrogeant les écoles d'enfants de troupe, désormais remplacées par les écoles militaires préparatoires d'Outre-mer, destinées à préparer les élèves aux différentes carrières de l'armée. L'implantation de ces écoles se présente comme suit : quatre en Afrique occidentale française, notam-

ment à Saint-Louis (Sénégal), à Bingerville (Côte d'Ivoire), à Kati (Mali) et à Ouagadougou (Haute-Volta) ; une école à Fianarantsoa (Madagascar), une autre en Afrique équatoriale française à Brazzaville.

En 1958 a lieu un référendum dont l'issue accorde l'autonomie à toutes les colonies placées sous la domination française. En 1960, ces territoires deviennent tous des républiques indépendantes. C'est ainsi que les écoles militaires préparatoires d'Outre-mer vont se muer en écoles militaires préparatoires libres et indépendantes (...).

Guillaume Ondze

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Un rapport souligne l'augmentation de 7,2% en 2023

L'Afrique australe est restée le principal moteur du commerce intra-africain, avec une part de 41,4% de l'ensemble des échanges entre les pays du continent en 2023.

Les échanges commerciaux intra-africains ont enregistré une croissance de 7,2% en 2023 pour atteindre 192 milliards de dollars, selon un rapport de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Intitulé « African trade report 2024: climate implications of the AfCFTA implementation », le rapport indique que le commerce intrarégional a ainsi représenté 15% du total des échanges commerciaux du continent durant l'année écoulée contre 13,6 % en 2022. Cette hausse masque cependant de fortes disparités entre les sous-régions du continent. Avec 41,4%, l'Afrique australe reste le principal moteur des échanges commerciaux entre les pays africains contre 25,7% pour l'Afrique de l'Ouest, 14,1% pour l'Afrique de l'Est, 12,4% pour l'Afrique du Nord et 6,6% pour l'Afrique centrale.

Le rapport révèle, par ailleurs, que la valeur totale des

échanges commerciaux intrarégionaux et extrarégionaux de l'Afrique a baissé de 6,3% en 2023 pour s'établir à environ 1300 milliards de dollars. Cela est imputable à plusieurs facteurs qui ont freiné la demande mondiale de matières premières et pesé sur les exportations de marchandises du continent, dont l'escalade des tensions géopolitiques liées à la guerre prolongée en Ukraine et au conflit au Proche-Orient, la persistance de taux d'intérêt élevés et le ralentissement de la croissance économique en Chine et dans plusieurs pays développés. Alors que le pétrole représente plus de 36% de l'ensemble des exportations africaines, la volatilité des prix de brut a négativement impacté les performances commerciales du continent. Ces prix ont, en effet, chuté à une moyenne de 82,62 de dollars le baril en 2023 contre environ 99,82 de dollars

le baril en 2022.

L'impact a été ressenti en grande partie par les principaux exportateurs de pétrole comme le Nigeria, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon et la Libye. Le Nigeria a, par exemple, subi une baisse de 19,08 % du total de ses échanges commerciaux avec les autres pays du monde, en 2023. Le texte montre aussi que les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique changent à mesure que les économies asiatiques émergentes deviennent des sources importantes de la demande et de la croissance mondiale. La part de l'Union européenne dans les exportations du continent est passée d'une moyenne de 47,8 % au cours des années 1990 à 26,8% durant la décennie 2014-2023. En revanche, la part de l'Asie est passée de 4,5 % durant les années 1990 à 26 % au cours de la dernière décennie.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT ILLICITE

Des experts africains des finances échangent sur la question

Des experts œuvrant dans le domaine des finances ainsi que les gouverneurs et responsables des Banques centrales africaines se sont réunis du 9 au 10 juillet à Londres, en Angleterre, pour échanger et mettre une nouvelle politique concernant l'état des économies africaines.

La rencontre de haut niveau a connu la participation active de plusieurs experts de renom. Elle a été une occasion pour les participants d'aborder les questions liées aux défis économiques et financiers actuels auxquels l'Afrique fait face. Parmi les sujets qui ont fait l'objet des débats figure celui du rôle des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, notamment dans la nouvelle archi-

tecture financière mondiale et celui de l'intérêt économique et politique des États du golfe en Afrique.

« En dehors de ces points, nous avons aussi parlé des monnaies numériques des banques centrales, des opportunités et des défis liés à leur introduction par les institutions financières africaines ainsi que du financement illicite et des nouveaux paradis fiscaux »

« En dehors de ces points, nous avons aussi parlé des monnaies numériques des banques centrales, des opportunités et des défis liés à leur introduction par les institutions financières africaines ainsi que du financement illicite et des nouveaux paradis fiscaux », a précisé le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Jean-Claude Kassi Brou.

Rock Ngassakys

DÉCENTRALISATION

L'UE réitère son soutien au Congo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, a réitéré, le 12 juillet à Brazzaville, au ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, l'appui de son institution dans la mise en œuvre des différentes politiques du ministère.

Arrivé au terme de sa mission diplomatique après trois ans d'exercice, Giacomo Durazzo s'apprête à quitter la République du Congo. Il a rappelé que l'UE appuie la décentralisation de manière très effective dans de nombreux pays. « *Le partenariat entre l'UE et le Congo dans le domaine de vos responsabilités est très important et très intense. Au Congo, nous avons effectivement beaucoup de programmes, beaucoup de projets dont celui des villes résilientes. Au-delà de cela, je pense que nous avons de manière concrète partagé avec vous notre expertise, surtout vos conseils et votre vision dans ce domaine aussi important qui est celui de la décentralisation* », a rappelé l'ambassadeur de l'UE au cours de l'échange.

Selon lui, la décentralisation reste l'une des priorités de coopération entre le Congo et l'UE. Il s'agit, a-t-il rappelé, d'un vaste chantier en cours dans lequel le ministre délégué



a su donner une impulsion significative grâce aussi au soutien politique du président de la République qui a inséré cet aspect dans les priorités du programme gouvernemental. « *Je voulais vous remercier pour ce travail et vous assurer que malgré mon départ, les choses vont se poursuivre. Nous apprécions clairement la vision, globalement je pense que cela avance bien, c'est un chantier prometteur. Certes, il reste encore pas mal de travail à faire,*

mais le Congo peut compter sur l'appui de l'UE pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cette réforme », a-t-il rassuré.

Giacomo Durazzo a également insisté sur le fait qu'il faut donner les capacités de gestion aux autorités locales à travers la décentralisation. C'est un processus interactif, a-t-il dit, qui s'inscrit dans la durée. « *Ce ne sont pas des réformes, des changements qui vont s'opérer dans le court terme, c'est plutôt dans le moyen et*

même dans le long terme. Ce qui est important, c'est d'avoir toujours une vision et de savoir là où on veut aller. Le ministre a posé les jalons pour un processus qui a, d'ailleurs, démarré depuis quelques années et sur lequel tout ce qui concerne les questions législatives a été bien avancé. Mais, il manquait un petit peu dans la mise en œuvre, dans l'effectivité de cette décentralisation », a-t-il indiqué.

Remettant quelques présents

à l'ambassadeur de l'UE dont son nouveau livre intitulé « *Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo : discours et activités menées (2022-2023)* », paru aux Editions L'Harmattan-France, Juste Désiré Mondelé lui a souhaité bon vent. « *Après trois années d'échanges intenses et de coopération, nous vous remercions pour tout ce que vous avez pu apporter dans ce grand chantier de la décentralisation. Vous avez permis des rencontres de haut niveau avec les autres pays membres de l'UE sur la problématique de la décentralisation. Nous allons continuer à travailler avec votre successeur puisque la coopération Congo-UE est très ancienne, forte et bien ancrée. C'est une relation que nous avons souhaité gagnant-gagnant* », a rappelé le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local.

Parfait Wilfried Douniama

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



GUERRE EN UKRAINE

La colombe Orbán jusqu'où ?

La mission que s'est donnée le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, d'œuvrer au rapprochement des vues entre les belligérants du conflit ukrainien en fait un homme seul, mais qui semble mieux percevoir le danger à venir.

Il était une fois une colombe planant seule dans un ciel orange... On peut le dire du dirigeant hongrois, Viktor Orbán, actuel président de l'Union européenne jusqu'au 31 décembre. Une chose est certaine, les prémices d'un conflit mondial à grande échelle sont de plus en plus perceptibles. Et c'est peu dire quand on observe les tractations en cours au sein des puissances militaires de notre temps : Etats-Unis, Russie, Chine, pour ne citer que ces trois-là.

Oui, l'attaque du Hamas, le 7 octobre dernier, en territoire israélien, avait provoqué une telle émotion sur les consciences qu'un moment, la guerre en Ukraine s'en était trouvée reléguée au second plan de la grande actualité. Passées les condamnations liées à ces violences inouïes, mais aussi à la riposte inédite jugée disproportionnée des forces israéliennes dans la bande de Gaza, Kiev et Moscou ont repris leur place « confrontatoire » sur la scène internationale, renvoyant à une routine secondaire les ravages toujours en cours en Palestine avec, comme autour du 7 octobre, leur lot de victimes civiles.

Depuis un peu plus de deux ans, l'Ukraine et la Russie focalisent les rendez-vous géostratégiques dans le monde. La succession des événements laisse cependant penser que le conflit qui les oppose pourrait déboucher sur quelque chose d'inédit. Laquelle ? Les observateurs n'excluent pas l'extension du conflit, et par voie de conséquence, l'utilisation par



Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán avec le président ukrainien Volodymyr Zelenskyy...

les belligérants de terrifiants arsenaux nucléaires. Outil de dissuasion, nous dit-on, l'arme nucléaire peut aussi servir les intérêts d'une puissance quand elle se sent acculée.

Craintes justifiées

Etat membre de l'Union européenne, et aussi de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), la Hongrie vit ce saut vers l'escalade de l'intérieur et s'en inquiète au plus haut point. Elle se demande sans doute comment ses amis au sein des deux groupes font pour ne pas en prendre réellement conscience. Son dirigeant, Viktor Orbán, porte ce témoignage avec les moyens du bord et multiplie les initiatives depuis qu'il a pris la présidence tournante de la Maison Europe début juillet, pour six mois.

A Kiev, sa première destination, le 2 juillet; à Moscou, le 5 juillet; à Choucha, en Azerbaïdjan,

le jour suivant; puis à Beijing, en Chine, le 8 juillet, Viktor Orbán défend l'idée d'une solution négociée que ses partenaires occidentaux dans leur globalité rejettent en bloc, arguant qu'elle n'a pas la chance d'aboutir. Accusé de n'avoir reçu mandat de personne, il a dû subir le même type de pressions durant le sommet des 75 ans de l'Otan réuni à Washington, aux Etats-Unis, du 9 au 11 juillet, qui s'est conclu par le triomphe de la ligne dure à l'égard de Moscou. En actant notamment l'envoi d'avions de chasse et d'autres systèmes sophistiqués à l'Ukraine, autorisés, par ailleurs, à frapper « en profondeur » en territoire ennemi, les dirigeants de l'Alliance ont franchi la dernière ligne rouge et fait le choix assez clair de la confrontation directe possible avec la Russie. L'arrivée en nombre des contingents de l'Otan dans les Etats limitrophes du pays des



...Et le président russe Vladimir Poutine...

Tsars, les manœuvres militaires impliquant de potentiels alliés de Moscou du côté de la Biélorussie (en particulier avec la Chine) sont la preuve que le point de non-retour est en passe d'être atteint.

Le couple Budapest-Ankara

Sur les trente-deux Etats-parties de l'Alliance, seules la Hongrie et la Turquie, par la voix de leurs plus hauts responsables, préviennent du risque d'un embrasement généralisé. Mais c'est bien vers le chaos que l'on se dirige d'autant plus que de son côté, consciente d'être la seule visée sur ce front de la guerre directe, la Russie déclare s'en tenir à sa survie, et de ne rien laisser passer qui puisse l'anéantir en tant qu'Etat souverain.

Avant que tout ne saute en l'air, le missionnaire solitaire venu de Budapest ne veut visiblement pas baisser les bras.

Viktor Orbán a, dans la foulée de sa présence aux Etats-Unis, rencontré l'ex-président américain, Donald Trump. Candidat à la présidentielle du 5 novembre, ce dernier répète qu'il ne veut pas de la guerre en Ukraine et encore moins de son extension, insistant qu'il y mettrait fin en quelques jours s'il était élu à la tête de son pays.

Pour l'instant, Trump n'est pas à la Maison Blanche, pour l'instant, seul contre tous, ses partenaires en ordre de bataille, Viktor Orbán ne sait pas si l'offre de paix qu'il porte dans ses bagages comme témoin du chœur des inflexibles trouvera preneur. Il ne sait vraiment pas si un bout de ciel s'éclairera sur un petit hublot à travers lequel pourra poindre une lueur d'apaisement. On peut honnêtement se demander où va le monde, et comment est-on devenu si sourds aux appels à la paix ?

Gankama N'Siah

PEINTURE

Rencontre avec un artiste congolais en herbe

Le peintre autodidacte Tyras.MKZ multiplie des expositions depuis le début de cette année. Rencontré au vernissage de l'exposition à la galerie «Libre est l'art», le jeune créateur de 27 ans est aussi élégant que l'harmonie de ses œuvres.

Le parcours solitaire de Tyras vers la peinture est insolite. Né au Congo, pays abritant l'École de peinture de Poto-Poto, il est arrivé en France à l'âge de 7 ans sans aucune intention de devenir peintre.

Il a découvert la peinture durant ses études en architecture d'intérieur il y a cinq ans. Quand il s'est mis à peindre, il a puisé ses sources d'inspirations diverses. En dehors de l'Afrique qui l'inspire le plus où il cherche à mettre en lumière la richesse de la faune, il peint également certaines



Tyras.MKZ

icônes particulières de la diaspora, telles l'artiste Fally Ipupa ou le sapeur Armel Le Bache-

lor. « J'ai réalisé ces tableaux à titre gracieux », précise-t-il

en justifiant sa démarche artistique car, ayant terminé ses études d'architecture d'intérieur, il souhaite plutôt allier l'art et le métier d'architecte.

À son actif, les vernissages et les expositions se succèdent, entraînant une affluence de commandes. Les plus récentes expositions sont celles réalisées lors du gala de charité en faveur des personnes atteintes de drépanocytose au Congo ; ensuite, à la Maison de l'Unesco durant la Semaine africaine où il a représenté le Congo; après, à l'université

Panthéon-Sorbonne sur invitation des étudiants pour l'événement «l'Africana» dédié à la promotion de la culture africaine et, celle en cours à la galerie «Libre est l'art», à Paris.

Le succès ne lui monte pas à la tête : il continue plutôt à approfondir son art. De nature jovial, il observe, il perpétue. « J'ai choisi ce mode d'expression pour montrer la panoplie de la richesse du bassin du Congo, tant dans sa culture, sa faune, sa flore y compris sa population », explique-t-il. Assurément, c'est un grand artiste en devenir.

Marie Alfred Ngoma



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des étudiants informés des réalisations du Parat

Des étudiants de la filière Aménagement du territoire des différentes institutions universitaires et des représentants des centres de recherche scientifique sont dotés des connaissances sur les avancées du Programme d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire (Parat).

Deux journées d'informations et d'échanges à leur intention ont été organisées par le ministère de l'Aménagement du territoire, dans le cadre du programme de la réforme de l'aménagement du territoire financé par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale.

Au terme des deux jours, les participants ont salué l'initiative et souhaité qu'un pont soit jeté entre leurs institutions et le ministère de l'Aménagement du territoire pour renforcer le partenariat en vue de travailler en synergie pour un aménagement durable de l'espace congolais.

Pour sa part, le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, qui a clos les deux jours d'informations, a félicité les participants pour

leur assiduité et les a exhortés à ne pas garder les informations reçues au cours de cet échange. « Je vous présente toutes mes félicitations et vous exhorte à ne pas garder ces acquis pour vous seuls. Mais, faites en des outils d'information et de formation pour les scientifiques et les chercheurs futurs », a-t-il indiqué.

Des exposés durant ces deux jours, les participants se sont imprégnés de plusieurs thématiques liées au Parat. Il s'agit notamment du concept aménagement du territoire par le directeur du



La ministre d'Etat Raïssa Malu après la séance de travail avec ECWDR

Développement spatial, le Pr Ngoy Baidon; des rôles des divisions provinciales de l'aménagement du ter-

ritoire, thématique décorative par l'adirectrice en charge des ressources humaines, Bénédicte Ngun-

za; le Programme d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire par l'expert en Infrastructure, Pascal Ngwangu.

Notons que la journée d'informations et d'échanges visait à expliquer aux participants les avancées du Parat afin de susciter leur appropriation.

Blandine Lusimana

« Je vous présente toutes mes félicitations et vous exhorte à ne pas garder ces acquis pour vous seuls. Mais, faites en des outils d'information et de formation pour les scientifiques et les chercheurs futurs »

TIRAGE AU SORT INTERCLUBS DE LA CAF

Mazembe, Lupopo et V.Club épargnés du premier tour préliminaire

Trois des quatre clubs de la République démocratique du Congo entreront en lice aux interclubs africains au second tour préliminaire, tel que révélé par le verdict du tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football (CAF).

La CAF a procédé, le 11 juillet au Caire, en Egypte, au tirage au sort des clubs engagés en compétitions africaines interclubs. Les équipes congolaises qualifiées à la 61e édition de la Ligue des champions d'Afrique et à la 22e édition de la Coupe de la CAF ont été concernées par ce tirage et savent en quoi s'en tenir.

Champion du Congo 2024 en titre, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi est exempt du premier tour préliminaire de la Ligue des champions. Le club dirigé par l'homme d'affaires et politique Moïse Katumbi Chapwe attend de s'opposer, au tour suivant, au vainqueur de l'affiche entre Nyasa Big Bullet du Malawi et Red Arrows de la Zambie. Mais l'AS Maniema Union, vice champion du Congo



TP Mazembe exempté du premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique/DR

(2e du championnat de la Ligue nationale de football - Linafoot) jouera le tour préliminaire de la C1 africaine à Lubumbashi. Son adversaire en aller et retour est la formation de

Ngezi Platinum du Zimbabwe. Le vainqueur de cette double confrontation se présentera au tour suivant face à Petro Athletic d'Angola.

Ayant fini à la troisième

position de la 29e édition du championnat national de football, le FC Saint Eloi Lupopo, rival naturel de Mazembe à Lubumbashi, a validé son ticket pour la Coupe de la Confé-

dération. Le club bleu et or dirigé par le gouverneur Jacques Kyabula de la province du Haut Katanga est exempté du premier tour préliminaire. Lupopo croquera au tour suivant le vainqueur des deux matches aller et retour entre Bravos Do Marquis d'Angola et Coastal Union de la Tanzanie.

Vainqueur de la 58e édition de la Coupe du Congo, sauvant visiblement sa saison, l'AS V.Club de Kinshasa est le quatrième club congolais qualifié aux interclubs de la CAF. Exempté du premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération, le club vert et noir de la capitale congolaise attend matcher sur le vainqueur de la double-opposition entre Hotspurs du Kenya et Stellenbosch FC d'Afrique du Sud.

Martin Engimo



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG),
Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

(Publication du 15 juillet 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif financier et comptable du Projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026 ».

2. Objectif

L'objectif de l'audit est de contribuer au renforcement de la gouvernance du Proclimat en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

4. Profil du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale.

L'Auditeur externe sera un cabinet ayant une grande expérience en audit de projets, notamment :

- Avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés de la Banque mondiale et doit disposer d'une expérience d'au moins cinq ans dans la réalisation des missions similaires ;
- Etre indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes. Une expérience d'audits des projets de développement financés par la Banque mondiale et tout autre bailleur de fonds de réputation internationale (BAD, Union Européenne, FIDA, USAID...) serait un avantage ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du contexte de la mission serait un atout indispensable.

Le cabinet devra disposer du personnel ayant les qualifications suivantes :

- L'associé signataire du Rapport doit être un Expert-Comptable Diplômé, agréé ou membre d'une corporation professionnelle de comptabilité et d'audit reconnue par l'IFAC et acquise aux normes internationales édictées par l'IASC et l'IFAC ;
- Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :
 - Un Expert-Comptable diplômé inscrit à un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC. Cet expert est l'Associé du cabinet et sera signataire du rapport d'audit. Il doit disposer d'une expérience de 10 ans minimum dans l'audit ;
 - Un manager d'audit disposant d'un diplôme d'Expert-Comptable. Il devra disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'audit des projets financés par la Banque mondiale ;
 - Un superviseur ou senior ayant un diplôme de niveau de licence (Bac +5) au moins en comptabilité ou équivalent et justifiant d'une bonne expérience dans l'audit des comptes des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience d'au moins 3 ans dans l'audit des comptes des projets financés par la Banque mondiale ou tout autre bailleur de fonds ;
 - Un Expert ou Spécialiste en passation de marchés ayant une bonne expérience en matière des procédures de passation de marchés des bailleurs de fonds internationaux. Une connaissance des procédures de passation de marchés de la Banque mondiale serait un avantage.

5. Processus de sélection

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

6. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le lundi 29 juillet à 14 heures, (heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026 » Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2025

Le calendrier des Diabes rouges

Le décor de la deuxième Coupe d'Afrique des nations (CAN) que le Maroc organisera après celle de 1988 a été planté avec le tirage au sort des éliminatoires effectué le 4 juillet. Les quarante-huit sélections africaines ont été placées dans douze poules de quatre.



Les Diabes rouges fixés sur leur programme/Adiac

Les Diabes rouges du Congo sont placés dans le groupe K avec l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Ils débiteront cette campagne à domicile en affrontant, le 2 septembre, le Soudan du Sud. Le 10 septembre, dans le cadre de la deuxième journée, ils seront reçus par l'Ouganda où ils retrouveront leur ancien technicien belge Paul Put, actuellement celui des Crânes. Le 7 octobre, pour le compte de la troisième journée, les

Diabes rouges seront accueillis par les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud. Le 15 octobre, ce sera leur tour de les recevoir en match comptant pour la 4e journée. Lors de la 5e journée, prévue le 11 novembre, le Congo sera reçu par le Soudan du Sud avant de terminer la campagne, le 19 novembre à domicile, face à l'Ouganda de Paul Put pour le compte de la 6e journée. Les deux meilleures équipes de cette poule seront qualifiées

pour la phase finale de la CAN. La compétition se disputera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. L'hypothèse de juin-juillet a été écartée pour la simple raison que la Fédération internationale de football association organisera, entre le 15 juin et le 13 juillet, aux États-Unis, la nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs, avec trente-deux équipes, dont quatre africaines.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora



Retour à la compétition réussi pour Christoffer Mafoumbi/FFCmedia

Ligue Europa Conférence, 1^{er} tour préliminaire, matches aller. Près de dix mois après son dernier match avec le FC Noah, Christoffer Mafoumbi a retrouvé la compétition le 11 juillet. Le nouveau gardien du FC Floriana a participé à la victoire, 3-1, du club maltais face au SP Tre Penne (3-1). Après un premier arrêt à la 30e minute, l'ancien Lensois est battu par Guidi qui ouvre le score (50e min). Floriana est en ballottage favorable avant le match retour, le

18 juillet, à San Marin. A l'inverse, le Partizani Tirana d'Archange Bintsouka se met en danger après son match nul à domicile face à Marsaxlokk (1-1). Les Albanais ont pourtant ouvert le score dès la 2e minute. L'international congolais, dont le départ semble se préciser, a débuté sur le banc avant d'entrer en jeu à la 74e minute. Un tir non cadré à la 84e. Match retour le 18 juillet à Malte.

Camille Delourme

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA
À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO
Ombres et lumières
Poésie
Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama
La Cité d'attache du vieux port
Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon
Le Covid-19 et moi
Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville
Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA
L'art oratoire chez les Ambosí
Préface de Pr Théophile OËNGA

Hérissonne Payima Lombobo
Les organisations internationales de l'Afrique centrale
Recueil de textes
Préface du Professeur Aïteune SALL.

LE CADAVRE DU FLEUVE
Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala
Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpá Vi
LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA
La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO
Pour une histoire du monde teke
Méthodologie et réflexions

HYDROCARBURES

La réunion des prix fixés tenue dans la ville océane

Co-organisé par les sociétés Hemla E& P Congo et Kontinent Congo, la réunion des prix fixés des hydrocarbures s'est déroulée du 10 au 12 juillet, dans la capitale économique, sous les auspices du Pr Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.

Les prix fixés et les différentiels des hydrocarbures produits au Congo, arrêtés au cours de la réunion des prix du deuxième trimestre, en dollar par baril, se présentent ainsi qu'il suit :

-Djeno Mélange. Mois d'avril, le prix fixé est de 85,792 pour un différentiel de -2,256. Mois de mai, le prix fixé est de 79,740 pour un différentiel de -2,413. Mois de juin, le prix fixé est de 81,896 pour un différentiel de -1,942.

-Nkossa Blend. Avril, le prix fixé est de 87,667 pour un différentiel de -1,850. Mai, le prix fixé est de 80,398 pour un différentiel de -1,650. Juin, le prix fixé est de 80,421 pour un différentiel de -2,230.

-Yombo. Avril, le prix fixé est de 90,810 pour un différentiel de 0,660. Mai, le prix fixé est de 82,708 pour un différentiel de 0,660. Juin, le prix fixé est de 83,268 pour un différentiel de 0,660.

-Nkossa Butane. Avril, le prix



Les participants à la réunion /Adiac

fixé est de 51,262 pour un différentiel de 0,000. Mai, le prix fixé est de 43,248 pour un différentiel de 0,000. Juin, le prix fixé est de 44,979 pour un différentiel de 0,000.

-Nkossa Propane. Le prix fixé pour le mois d'avril est de 32,857 pour un différentiel de -0,273. Mai, le prix fixé est de 28,868 pour un

différentiel de -0,273. Juin, le prix fixé est de 31,531 pour un différentiel de -0,273.

Clôturent les travaux de la réunion au nom de son ministre, le directeur de cabinet a signifié que son cheval de bataille, qui est celui du gouvernement, est de valoriser tous azimuts le potentiel gazier congolais, estimé à

plus de 400 milliards de m3 comprenant du gaz naturel associé et non associé.

« Nous nous concentrons sur le développement de nouvelles filières à travers plusieurs projets. Le gaz naturel peut être utilisé pour produire des engrais, stimulant ainsi le secteur agricole et contribuant à

la sécurité alimentaire. Il peut aussi alimenter des centrales électriques, répondant à la demande croissante en électricité des secteurs miniers et des zones économiques spéciales. Le traitement du gaz naturel peut produire du GPL, utilisé comme carburant domestique et industriel», a indiqué le Pr Macaire Batchi. «Le méthanol, utilisable comme carburant alternatif et matière première dans l'industrie chimique, est une autre voie de développement. Enfin, les hydrocarbures comme l'éthane, le propane et le butane peuvent être extraits et utilisés dans la pétrochimie pour la fabrication de plastiques, de solvants et d'autres produits chimiques. Ce sont tous ces axes de développement que nous souhaiterions couvrir », a précisé le directeur de cabinet.

Séverin Ibara

AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉ-QUALIFICATION

N° AONF-01/MDN-CAB/CGMP-2024: Acquisition et équipement école de génie travaux (EGT),

Lot unique : Acquisition des engins de travaux publics.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans la publication N° 262 du 29 mai 2024 de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

2. Le ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024 des allocations pour financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché Acquisition et équipement école de génie travaux (EGT) :

Lot unique : Acquisition des engins de travaux publics.

3. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition des équipements de l'école de génie travaux, Lot unique : Acquisition des engins de travaux publics.

4. Les variantes ne seront pas considérées.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense nationale sis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 101 Email : Téléphone : 00242 06 841 71 27 / 00242 05 659 12 50, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de Lundi à Vendredi de 08 heures 00 à 15 heures 00.

7. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres les capacités financière, technique et la régularité de la situation administrative et fiscale.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée, contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement sera effectué en numéraire.

9. Les offres devront être soumises à la même adresse au plus tard le 13 août 2024 à 13 H 00, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : siège du ministère de la défense nationale, cellule de gestion des marchés publics le 13 août 2024 à 14 H 00.

10. Les offres doivent comprendre une garantie au taux de 1,5% de la valeur TTC de l'offre.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

La personne responsable des marchés publics
du ministère de la défense nationale,
Simplice Clotaire NGOYA.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

HUMEUR

Et pourtant le pain est le fruit du travail !

Les nouveaux évangiles enseignés ici et là dans les associations religieuses deviennent de plus en plus inquiétants. Un rapide constat est que toutes ces associations s'écartent de plus en plus de l'évangile cardinal de la chose religieuse qui met en exergue le travail en ces termes, « Le tout s'obtient au prix de la sueur de son front ». Car on peut réciter mille et une prières, versets ou évangiles, rien ne tombera du ciel si quelque part, ces prières ne sont pas mises en valeur par le travail.

Loin de nous l'idée de nous substituer à l'auteur de cette parole biblique et d'emprunter le labyrinthe spirituel complexe, il est cependant clair que dans Genèse 3 :19, il est mis en valeur le travail pour le bien-être humain et social. Sans travail, un individu ni un pays ne pourront se développer socio-culturellement et socio-économiquement. Mais ces associations religieuses professent à leurs fidèles ces derniers temps qu' « il suffit de prier, toujours prier pour que le pain arrive à vous ».

Ce sont donc, d'une part, des veillées de prières qui vont de 18 heures à l'aube durant des mois et des mois et, d'autre part, des calendriers hyper chargés de toute sorte de cultes et croisades qui perturbent certains fidèles à la recherche d'emploi ou d'une situation socio-économique acceptable. Ne sachant plus à quel saint se vouer, ils mettent en avant la prière et rejettent l'idée de créer de l'emploi ou du travail, ayant déjà avalé l'idée selon laquelle, seule la multiplicité des prières conduit au bonheur.

Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front. Cette parole biblique, négligemment enseignée dans les associations religieuses au profit de la litanie de prières sans fin, rejoint quelque part la thèse de Jacques Roumain quand il dit : « L'homme est le boulanger de sa vie ». C'est par le travail que l'homme assume et définit son existence sociale. Nous condamnons ici cette théorisation à la paresse que des associations religieuses ne cessent d'inculquer dans l'imaginaire collectif des croyants et fidèles. Il y a même certains fidèles qui ont la chance d'être embauchés dans une entité et refusent de travailler, parce qu'ayant reçu, soi-disant, une révélation selon laquelle il faut se consacrer à une séance interminable de prières pour avoir plus de bonheur.

Le poème de Jean de La Fontaine, « Le laboureur et ses enfants », dit pourtant que « le travail est un trésor ». Alors pourquoi cette poésie n'est-elle pas enseignée dans des associations religieuses ?

L'Etat se préoccupe pourtant de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et de leur autonomisation économique. Cependant, ces soi-disant hommes de Dieu créent une réticence chez ces jeunes vis-à-vis du travail en valorisant plus des prières ou de cultes inouïs. Tout le monde connaît la célèbre aventure qui s'était passée à l'esplanade de l'aéroport Maya-Maya, à Brazzaville, il y a plus d'une dizaine d'années, où des fidèles d'une certaine association religieuse s'y étaient amassés, semble-t-il, pour se rendre aux Etats-Unis à travers un miracle qui allait se produire par le truchement d'une litanie de prières. Une aventure qui s'était soldée par un fiasco.

La façon dont ces associations obligent leurs fidèles à multiplier des prières nuit et jour, si c'était des enseignements valorisant le travail, nombreux auraient déjà quitté cet état de paupérisation qui continue de coller à leur peau pour s'auto-insérer économiquement.

Faustin Akono

MUSIQUE

Le groupe Chericlau sort le single « J'en ai marre »

Disponible depuis le 9 juillet sur toutes les plateformes de téléchargement légal, le single « j'en ai marre » vient donner une auréole certaine au groupe Chericlau, créé il y a trois ans.



Le groupe musical Chericlau/DR

« J'en ai marre » est une chanson inspirée d'une histoire d'amour entre deux amants mais qui se termine par une séparation, la partenaire n'ayant pas pu supporter la trahison sur fond de tromperie de son amant. Ainsi, loin de sombrer dans le désespoir, elle décide de tourner la page et construire une nouvelle vie et entrevoir l'horizon avec plus d'optimiste. Alliant à la fois rythmes languoureux et mélancoliques accompagnés des sons tournés vers le gospel, le rap, le Rnb mêlant des sonorités électro acoustiques, le groupe Chericlau, à travers ce single produit par Claude Giscard Makosso, directeur du label Mak - Fe-Tik, déroule son énorme

potentiel qui fera de lui l'une des valeurs sûres de la musique moderne en général et urbaine en particulier. Ce single prépare la sortie de l'EP « Nelson Mandela » avant la fin de l'année avec des titres comme « Mandela », « Tichina », « J'en ai marre ». Signalons que la société Mak-Fe-Tik existe depuis 2009 pour sa partie commerciale en France (Maktik international) et au Congo Brazzaville (Maktik Congo) avec la réalisation d'activités diverses (Environnement, Import / Export, génie civil...). Présente également dans la production cinématographique, la société a créé son propre atelier de conception, de réalisation

et de production de films. Sa mission se concentre également sur la réalisation d'un laboratoire pour booster la création et la production afin de créer un marché local de films et l'inonder. « Nouvelle activité culturelle, le soleil se lève, la musique, l'art et la culture se fusionnent pour se plonger dans l'univers. Les voix s'élèvent, les instruments vocaux retrouvent leur rôle puis les gazouillements vers une note qui commence par une belle mélodie. Le bruit d'eau qui accompagne une voix douce, mélancolique qui fait vibrer les ondes vient de naître pour conquérir le monde », aime répéter Claude Giscard Makosso.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



M. Jean Bernard Egnahou, agent à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues de service, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

SEOPC
Salon de l'éducation, de l'orientation scolaire et de l'insertion professionnelle au Congo

SALON DE L'ÉDUCATION, DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU CONGO

TOSOLOLA

DATE & LIEU : DU 04 AU 06 SEPTEMBRE 2024 PALAIS DES CONGRÈS, BRAZZAVILLE

THÈME : CAP VERS UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE POUR BÂTIR ENSEMBLE UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL POUR LA JEUNESSE CONGOLAISE

AU PROGRAMME : SOIRÉE DE GALA - CONFÉRENCE - PANELS - ATELIERS - CHALLENGES - OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES - MARCHÉ SCOLAIRE

CONTACT : +242 06 807 87 34 / +242 04 448 96 32

FOOTBALL

Quarante jeunes joueurs retenus pour intégrer l'Académie Alima

La toute première promotion qui va intégrer l'Académie Alima a été sélectionnée le 11 juillet, au terme du stage final de détection qui s'est déroulé à Brazzaville en présence de l'international français Blaise Matuidi. Quarante ont été retenus parmi les quatre-vingts jeunes postulants.

Les quarante jeunes joueurs retenus après cinq mois de détection vont intégrer l'Académie Alima en octobre prochain, selon Blaise Matuidi. « Les jeunes vont intégrer l'Académie Alima en octobre. L'hébergement, le suivi scolaire, tout en suivant un programme d'entraînement régulier avec des coaches qui ont une très grande expérience, vont les aider à progresser, à se développer année après année », a expliqué Blaise Matuidi, président de l'Académie Alima.

« Les quarante joueurs retenus ont énormément de talent. C'est à nous de peaufiner ce qu'il y a à peaufiner pour que ces joueurs puissent devenir les champions de demain. La mentalité, la qualité individuelle technique et tactique sur le terrain, le comportement sont des critères qui ont concouru à leur sélection », a ajouté le Français champion du monde 2018.

David Lorbertie, directeur technique de l'Académie Alima, a salué l'aboutissement heureux de cette phase préliminaire consacrée à la détection. « Après avoir parcouru plusieurs localités du pays, nous avons rassemblé



Les jeunes joueurs et les organisateurs/DR

« Les quarante joueurs retenus ont énormément de talent. C'est à nous de peaufiner ce qu'il y a à peaufiner pour que ces joueurs puissent devenir les champions de demain. La mentalité, la qualité individuelle technique et tactique sur le terrain, le comportement sont des critères qui ont concouru à leur sélection »

quatre-vingts joueurs qui ont participé pendant trois jours à la détection finale pour intégrer l'Académie », a-t-il déclaré.

Précisons que la longue série de 157 détections ayant conduit à la sélection de ces quarante jeunes avait été lancée en février dernier, à Brazzaville, en présence de Blaise Matuidi. A cette occasion, le champion du monde 2018 avait délivré un message d'espoir aux jeunes joueurs, les exhortant à concilier le sport et les études.

Pour ne laisser aucun jeune joueur talentueux au bord de la route, les équipes de l'Académie Alima ont sillonné dix-neuf localités, entre autres, Boundji, Makoua, Oyo dans le département de la Cuvette ; Madingou et Nkayi dans le département de la Bouenza ; Okoyo et Ewo dans le département de la Cuvette Ouest ; Gamboma et Mbaya dans le département des Plateaux ; Boko dans le département du Pool ; Sibiti dans le département de la Lékoumou ; Dolisie dans le département du Niari ; et Pointe-Noire. Au total, 7265 jeunes joueurs ont participé aux détections dans ces localités.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Brazzaville capitale mondiale ...

Alors que l'humanité joue son avenir et donc son destin dans la protection de la nature qui l'entoure, la capitale du Congo s'impose aujourd'hui, à l'échelle mondiale, comme l'un des lieux où se prépare, se discute, s'organise la stratégie planétaire qui permettra à notre espèce d'assurer sa survie. En apportent la preuve les conférences internationales qui se tiennent sous l'égide du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, à Kintélé, le quartier construit ces vingt dernières années sur la rive droite du deuxième plus puissant fleuve de la planète qui a été conçu dans ce but par le président Denis Sassou N'Guesso, dès son retour au pouvoir à la fin des années du siècle précédent.

Le sommet sur l'afforestation qui vient de s'y tenir, quatre jours durant, et qui a réuni deux mille personnalités venues de tous les continents, a posé de façon claire sur la table mondiale l'enjeu décisif que constitue pour chacun de nous la préservation de la nature, au premier rang de laquelle s'impose désormais la protection des zones forestières où se recycle l'air que nous respirons. Alors que l'immense zone qui entoure le premier fleuve de la planète, l'Amazone, s'avère incapable de se protéger contre les déviations nées de la surindustrialisation, le Bassin du Congo s'impose, lui, comme le véritable moteur du recyclage de l'atmosphère terrestre. Et tout naturellement Brazzaville devient, de ce fait, la capitale mondiale de la préservation de la nature.

S'il est encore trop tôt pour tirer les conclusions de ce que générera dans les décennies à venir le mouvement planétaire auquel nous assistons, il ne l'est pas d'en imaginer les effets plus que positifs dont le Congo profitera. Située au cœur de l'immense deuxième plus grand Bassin fluvial de la Terre et perçue dans toutes les grandes capitales du monde comme la cité la plus calme, la plus stable, la plus ouverte de cette région où se joue pour une large part le destin de l'homme, Brazzaville s'impose dès à présent comme un acteur incontournable de la communauté mondiale. Ce que démontre, soit dit en passant, l'intérêt que lui portent les grandes puissances, la Russie, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde tout particulièrement.

Dans ce contexte, il lui revient d'amener ces mêmes grandes puissances à cesser de bavarder sur la défense de la nature sans réellement se préoccuper de mettre de l'ordre dans leur suractivité industrielle et de les contraindre enfin à aider les nations du Tiers monde qui se mobilisent pour protéger concrètement la nature. L'enjeu est tel que le sort de l'humanité dépend très directement des mesures qui seront prises en application des conclusions de la conférence de Brazzaville sur l'afforestation.

Disons-le clairement. Le temps des discours est révolu, celui des engagements est venu de façon indiscutable !

Jean-Paul Pigasse